L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres No 73 — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 2 FEVRIER 1878. — 51me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE ORLEANS, SAMEDI MATIN, 2 FEVRIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par C. E. Gérardy, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles—1° Excellent emplacement de commerce près le marché français ;—2° Jolie maison cottage dans le 2e District ;—3° Cottages en briques dans le 2e et 3e District, près Esplanade ;—4° Magasins et résidences rues St Pierre et Quartier, etc.—5° L'Imitation Polycorpe Fortier.—Pour plus de détails voir aux annonces.

Par Placide J. Spear, à la Bourse des Marchands des Encanteurs, rue Royale, le chantier de marbre de Monsieur Cob Robertson et St Louis, ainsi que d'autres terrains et propriétés dont on trouvera l'énumération aux annonces.

Par S. Guinault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale — propriété rue Claiborne, terrain sur la rue Claiborne et terrain très élevé Promenade des Champs-Elysées.

Par Hery, Mason & O'Connor, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles,—orangerie et ferme sur le Chemin de Gentilly, et maison cottage rue St Antoine et St Claude.

Par D. E. Morphy & Son, aux Nos 108 et 110 rue des Magasins—faïence blanche et artisanes japon.

MARCHES AVANTAGEUX.

Aujourd'hui, à midi, à la Bourse St Charles, on pourra faire d'excellents marchés en propriétés de chaut situées en ville, sitan qu'en propriétés rurales, lesquelles ils vont être vendues positivement pour compte de succession et autres, par C. E. Gérardy, encanteur.

Nous appelons sur cette vente l'attention de ceux qui veulent faire des placements sûrs et remunérateurs.

Pour les conditions et les détails complets voir les annonces ainsi que les plans au lieu de vente.

Faïence blanche et artisanes japonaises.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

Les voleurs publics.

Le rapport sur le bureau de l'Auditeur présenté jeudi à la Chambre par l'honorable J. Ashley, rapport dont nous avons donné hier l'analyse, ne fait qu'indiquer, en termes adoucis, les détournements commis au préjudice de l'Etat par les six fonctionnaires qui contrôlaient à la fois le bureau de l'Auditeur et le bureau du collecteur de taxes du premier district.

Il résulte clairement de l'enquête que Fulton et Folger n'ont été que des collecteurs nominaux du premier district. Ils reçevaient un salaire fixe pour l'usage de leur nom qui servait à couvrir les tripotages financiers et les fraudes de MM. Kellogg, Clinton et Johnson. Les émoluments de la place de collecteur du premier district devaient s'élever, sous l'ancien régime, à une somme variant de cinquante à cent mille piastres par an.

Si l'arrangement fait avec les deux fonctionnaires n'avait en pour objet que d'attribuer ces émoluments à d'autres, quoique illégal et immoral qu'il eût été, il n'eût rien fait perdre au Trésor. Mais il résulte, en outre, de l'enquête que les rapports du collecteur du premier district n'ont jamais été faits dans la forme régulière, qu'ils ne contenaient aucun détail, que tout était arrangé afin d'empêcher la possibilité d'une vérification ultérieure. Pour plus de sécurité, les papiers et registres de ce bureau ont été volés, comme l'ont été ceux du bureau de l'Auditeur, et, comme ils avaient été transportés à la maison d'Etat par ordre de l'auditeur Geo. B. Johnson, il est clair que ce dernier est le principal auteur de la double soustraction commise de tous ces documents publics.

Et, comme il est démontré que les deux bureaux étaient sous le contrôle absolu de Wm. P. Kellogg, il y a lieu de conclure que ce personnage est impliqué dans ce crime de soustraction, dont l'objet trop évident a été de faire disparaître la preuve du détournement d'une partie des fonds reçus pour taxes dans le bureau du premier district. Que peut être le montant de ces détournements commis au préjudice de l'Etat ? Qu'a-t-on fait des fonds soustraits ? Voilà ce qui n'a pas pu être encore établi.

Si MM. Fulton et Folger ont été gravement en faute, en convivant de leurs noms de pareilles malversations, ils paraissent n'avoir joué qu'un rôle de comparses dans cette triste équipée, car ils semblent complètement ignorants de toutes les affaires de leur bureau, où ils signaient en aveugles ce qu'on leur disait de signer.

Les vrais coupables sont donc Wm. P. Kellogg, Clinton et Geo. B. Johnson. C'est à eux qu'il faut demander compte de l'enlèvement des livres et des irrégularités commises dans les deux bureaux, ainsi que des sommes qui ont pu être détournées du montant des taxes reçues dans le premier district.

Cette enquête laisse voir sous son véritable jour l'ex-gouverneur qui avait su jeter de la poudre aux yeux à tant de conservateurs et se poser en homme honnête. Grâce au contrôle qu'il exerçait sur le Bureau de l'Auditeur et le principal Bureau de collection de taxes de l'Etat, il pouvait passer à son gré dans les caisses publiques, et quand le moment est venu où les fraudes allaient forcément être découvertes, il n'a rien trouvé de mieux pour se mettre à l'abri que de faire disparaître les archives des deux bureaux.

Mais il subsiste assez d'indices des fraudes pour établir de graves présomptions de vol des deniers de l'Etat, et comme aujourd'hui toute dispute a cessé pour la possession du gouvernement d'Etat, la détention des documents publics enlevés ne peut plus s'expliquer que par le désir de ne pas livrer les preuves flagrantes d'un crime plus grave encore que celui d'un enlèvement temporaire des archives.

L'homme qui a la plus sérieuse responsabilité dans cette affaire parce qu'il avait l'autorité et que les autres n'étaient que ses créatures, occupe actuellement un des deux sièges appartenant à la Louisiane, au Sénat des Etats-Unis. C'est Wm. Pitt Kellogg. Un ex-maréchal des Etats-Unis, M. Pitkin, se trouve présentement auprès moi dans l'affaire d'enlèvement des documents.

Nous nous demandons si la justice criminelle aux Etats-Unis est impuissante à atteindre d'aussi grands coupables ? M. Johnson est jusqu'à présent le seul qui ait été l'objet de poursuites. Il n'est pas seul coupable. M. Kellogg pourra-t-il rester pendant six ans sénateur de la Louisiane sans être forcé de rendre ses comptes ?

Un autre rapport présenté mardi dernier au Sénat par le sénateur H. D. Ogden, met au jour les vols énormes commis sous le régime radical, au préjudice des divers fonds d'écoles.

Sur l'allocation de 1871, il y a une somme de $4000 dont il n'y a aucun compte ; par une loi de 1873, un montant de $1,125,500 a été alloué du fonds connu sous le nom de "free school fund," il n'existe aucun compte de l'emploi de $609,059,22 qui se trouvaient dans les mains des trésoriers d'école sous l'administration de Kellogg, et enfin la Législature de 1875-76 a détourné $100,000 du fonds d'école pour aider à payer l'intérêt de la dette.

Ainsi, il y a une somme totale de $3,127,309 02 qui manque dans les fonds des écoles. Sur les $609,059 02 dans les mains des trésoriers d'écoles et dont l'emploi n'a pas été indiqué, il est déjà certain qu'il y aura une perte totale de $401,651 45, les rapports des paroisses où ce déficit existe étant complets. Les rapports des autres paroisses n'ayant pas été reçus, on ne sait si les $608,217 57 se retrouveront en tout ou en partie, mais la probabilité est que la plus grande partie de cette somme sinon la totalité sera définitivement perdue. Les trésoriers d'écoles radicaux s'approprient presque toujours les fonds qui leur étaient confiés. N'avaient-ils pas l'exemple de leur chef pour agir ainsi ? Ainsi, à tous les degrés de la hiérarchie administrative, le pillage des deniers publics s'opérait une grande échelle.

De pareils crimes resteront-ils impunis ? Ne sera-t-il pas fait quelques exemples salutaires ? Sera-t-il permis aux auteurs de tous ces vols publics de continuer à exercer une influence dans nos affaires politiques et de briguer à nouveau des fonctions législatives ou autres ? Telles sont les questions qui méritent d'être pesées en sérieuse considération, car s'il convient d'être indulgent pour les simples méfaits politiques et de faire l'oubli sur le passé, l'intérêt du salut public exige que les auteurs des vols commis et effrontément au préjudice des caisses de l'Etat et des écoles soient recherchés et punis afin d'empêcher par cet exemple le renouvellement de ce désastreux pillage.

Le tarif proposé sur les sucres.

L'honorable représentant du premier district de la Louisiane, le général R. L. Gibson, a résolu à faire adopter par le sous comité du comité des voies et moyens de la Chambre, chargé de la révision des tarifs de douane, les taux suivants pour les droits sur les sucres.

Il y aurait trois catégories : les droits seraient de 45 cents et 30 centimes de cent par livre pour les sucres classés actuellement de 1 à 7, ce qui serait une augmentation les droits actuels n'étant que de un cent quatre-vingt-cent centimes et demi. Pour les sucres de un à dix les droits seraient de deux cents 60 centimes au lieu de deux cents et demi ; enfin, pour les sucres classés de dix à treize les droits seraient de deux cents 85 centimes au lieu de deux cents quatre-vingt-un centimes. On voit qu'une légère augmentation serait ainsi obtenue.

Les sucres de la première catégorie sont ceux qui ne marquent pas plus de 80 au polariscope et ils comprennent les fonds de cuve, les sucres concrets, les cirops de canne, jus de canne, melasses concentrées, mélasses concentrées et les mélasses qui marquent plus de 53 au polariscope.

Les sucres de la seconde catégorie sont ceux qui ne marquent pas plus de 85 au polariscope et ceux de la troisième sont ceux qui ne marquent pas plus de 90 au polariscope.

Les sucres au-dessus du No 13 "Dutch Standard" en couleur, ou qui marquent plus de 90 au polariscope paieraient 4 cents et demi par livre.

Ces droits ont été établis par M. Gibson et accepté par MM. Wood, Banks, Tucker et Burnham, les autres membres du sous-comité. Il faut maintenant qu'ils soient acceptés par le comité entier des voies et moyens avant d'être incorporés dans le bill à soumettre à la Chambre.

L'augmentation proposée rencontre une vive opposition de la part des raffineurs de l'Est. Une conférence doit avoir lieu entre M. Havemeyer le principal raffineur de New York et MM. Duncan F. Kenner, Breckinridge Johnson, John S. Watts, George Garr et Henry LeBasseur, délégués de l'association des planteurs sucriers de la Louisiane qui sont arrivés à Washington le 31 et qui ont déjà conféré avec M. Wood, chairman du sous-comité.

Il s'agit là d'une question vitale pour l'industrie sucrière en Louisiane et nous espérons que le Congrès comprendra la nécessité de soutenir cette industrie qui a été la victime depuis quelques années de fraudes gigantesques dans l'application des anciens tarifs.

LA FILLE DU PRÊTRE.— Nous sommes prié d'annoncer que la troisième et dernière partie de l'ouvrage du Dr. Alfred Mercier, laquelle a pour titre *Réhabilitation*, paraîtra demain dimanche 3 février.

Chambres Françaises.

SÉANCE DU 12 JANVIER.

SÉNAT.

M. D'Audiffret-Pasquier, président.—Messieurs, vous avez bien voulu m'appeler pour la troisième fois à la présidence : cette marque persévérante de votre confiance doit m'être plus précieuse aujourd'hui que jamais.

Je chercherai comme par le passé à me rendre digne d'un si grand honneur, en restant fermement dévoué à la défense des intérêts qui me sont confiés, comme à l'accomplissement de tous les devoirs qui me sont imposés. Permettez-moi de remercier en votre nom notre excellent doyen et les membres du bureau provisoire (Vive approbation sur tous les bancs.)

M. Léon Say, ministre des finances, dépose un projet de loi portant prorogation de la loi relative à la limitation de la fabrication des pièces de 5 francs en argent.

M. de Gavardie ne croit pas que le Sénat puisse actuellement ouvrir la discussion sur l'interpellation qu'il a déposée. Je suis toutefois, dit l'honorable sénateur, à la disposition du Sénat.

L'interpellation soulève de graves questions, et je demande qu'elle ne subisse pas un long ajournement. Je propose de la fixer à lundi ou mardi prochain.

A gauche : Tout de suite.

Le Sénat décide que l'interpellation est renvoyée au 17.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

M. Jules Grévy, président.—Mes chers collègues, en reprenant la place où vos suffrages m'ont fait remonter, mon premier devoir est de vous remercier du nouveau témoignage de confiance dont vous m'avez honoré.

C'est un honneur, dont je sens tout le prix, que de présider cette chambre qui a su, par une conduite politique au-dessus de tout éloge, faire prévaloir la volonté de la France et rétablir un grave conflit par l'établissement pacifique du régime parlementaire. (Vifs applaudissements à gauche et au centre.)

Que la chambre continue à s'inspirer de l'esprit de mesure qu'elle a montré jusqu'ici, qu'elle soit toujours modérée, conciliante, juste, respectueuse des droits de tous et gardienne vigilante de ceux de la République. (Très bien ! très bien ! à gauche, de nombreux applaudissements.) Je maintenir l'accord nécessaire entre les grands pouvoirs de l'Etat, accord qui peut seul assurer la calme, la sécurité, le travail. Et je répondrai ainsi à l'attente du pays et justifierai la confiance qu'il a mise en elle. (Applaudissements à gauche et au centre.)

L'ordre du jour appelle la discussion des conclusions du dixième bureau sur l'élection de M. Combes dans la première circonscription de Castres (Tarn).

M. Combes, combattant les conclusions du bureau, dit que les allégations du rapport ne sont pas fondées.

La majorité obtenue par les conservateurs est de 3,000 voix ; elle est due aux relations du candidat, à sa situation dans l'industrie. L'arrondissement de Castres est de ceux où une candidature désrapée peut compter de longues représailles. (Très bien ! très bien ! à droite.)

M. Baihaut, rapporteur du dixième bureau, dit que le principal argument invoqué par le bureau est le suivant : "Le conservateur" n'est dû qu'à une pression administrative, pression d'autant plus énergique qu'il s'agissait de combattre le fils de M. Jules Simon.

Le rapporteur entre, ensuite, dans l'énumération des notes relevées à l'administration.

M. le président—après un assez long débat auquel prennent part divers orateurs—dit qu'il y a une demande de scrutin public.

M. Cassaux dépose une demande de scrutin secret.—Il y est procédé.

A la majorité de 320 voix contre 139, les conclusions du rapport sont adoptées et l'élection est invalidée.

M. le comte de Maillé—C'est un scandale ! (Vives rumeurs à gauche.)

M. Albert Joly—On dit que le vote que la chambre vient de rendre est un scandale. C'est cette parole qui est un scandale !

A gauche.—Oui ! oui ! A Fendre ! à Fendre !

Plusieurs membres à droite.—Qu'on retire cette parole ! Qu'on la retire !

M. Hanotaux.—Avoir eu 2,800 voix de majorité et être invalidé !

M. le président.—Monsieur de Maillé, je vous rappelle à l'ordre ! (Bruit.)

(De vives interpellations sont échangées entre plusieurs membres appartenant aux divers centres et l'extrême droite qui sont descendus dans l'hémicycle.)

Quelques membres à droite.—Nous ne pouvons plus que des démissions !

M. Henri Vinin, diplomate à gauche.—Les menaces, c'est de ce côté qu'elle sont et qu'elle sont toujours ! (Bruit.)

M. le Président De Lesseps Fils.—Le ministère quemande déjà à Fendre les candidatures officielles pour le sénat. (Bruit), après de M. de Rémusat, entre autres.

M. Albert Joly.—On ne peut pas laisser dire d'un vote de la Chambre : C'est un scandale ! (Exclamations bruyantes à droite.)

M. le Président.—Je le Fendre du jour de la prochaine séance.

Il n'y a pas d'observations ?

L'ordre du jour est ainsi réglé.....

La séance est levée.

M. le comte de Maillé, en dégageant publiquement vers la tribune, lui—en disant vous m'avez rappelé à l'ordre, monsieur le président.

M. le Président.—Oui je vous ai rappelé à l'ordre !

A droite.—Rappelez nous y tous.

M. le comte de Maillé.—Je n'avais pas entendu le rappel à l'ordre. Je demande la parole.

M. le Président.—Vous n'avez pas la parole. Je répète que la séance est levée.

THÉATRE DES VARIÉTÉS. — Nouveau triomphe d'Aimée hier soir dans la *Marjolaine* ; jamais elle n'avait paru plus coquette, plus sédduisante que dans ce rôle de ravissante femmelette marrée.... mal l'être. Elle a mérité une nouvelle médaille. Mlle Duparc, la gentille Eveline qui aime tant les garçons, Mollard, Jouard, Menthol, Dupin ont contribué par leur talent au succès de la soirée.

A la demande générale Aimée donnera encore une fois *Girofl-Girofla*, un de ses rôles à succès.

Ce soir on donnera la dernière représentation de *La Belle Hélène* qui a fait seule comble à la première.

Enfin, dimanche pour la dernière représentation d'Aimée aux Variétés, *La Marjolaine* sera *répétée*.

Lundi commencerai les représentations du grand tragédien Lawrence Barrett qui reparaîtra dans le beau drame historique de Bulwer, *Richelieu*.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—On donnera ce matin en *matinée* le grand vaudeville *Les Canotiers de la Seine*, qui pour n'être pas d'Octave Feuillet comme dit le programme distribué à l'Opéra, n'en est pas moins fort divertissant, surtout tel qu'il est joué par les artistes de M. Durand. Il y aura tirage de trois lots, dont le principal sera une belle montre en or.

Ce soir, on jouera le *Roman d'un Jeune Homme Pauvre*, la belle et émouvante comédie d'Octave Feuillet, que tout le monde sera heureux d'entendre de nouveau surtout avec des artistes comme M. Venlet et Mlle M. Leblanc dans les deux principaux rôles.

Demain le spectacle se composera d'un beau drame en 5 actes *Le Médecin des Enfants*, titre plein de poésie et *d'Edgar et sa Bonne*.

On annonce pour mardi le bénéfice de M. Martel, le jeune comique qui s'est rendu si populaire par son talent. On jouera *Les Diables Rouges* et la *Nièce de St. Fleur*.

LOTERIE D'UN TABLEAU.— Le beau tableau de M. Jullo représentant les généraux Lee et Jackson à la bataille de Chancellorsville, a été mis en loterie au profit de la caisse de secours organisée pour les survivants nécessiteux de la division louisianaise de l'armée de la Virginie du Nord et pour aider à la construction d'un tombeau. Le tirage aura lieu le 5 mars, et les billets, qui ne coûtent qu'un dollar, sont en vente dans les principaux magasins de la Nouvelle-Orléans, dans tous les bureaux de la Loterie de la Louisiane ainsi qu'au No 20 rue de Campagne.

APOLLINARIS.—Cette excellente eau minérale est devenue presque indispensable à nombre de familles, et on en fait maintenant une grande consommation à la Nlle Orléans. Elle est recommandée par nos meilleurs médecins. Il vient d'arriver ici un envoi direct d'Apollinaris, que nous croyons devoir signaler à nos lecteurs. Les maisons chargées de la vente sont indiquées dans une annonce insérée plus loin.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Bulletin météorologique.

On nous annonce pour aujourd'hui : Temps clair ou partiellement couvert, vent du nord. La température restera stationnaire ou baissera. Hausse barométrique.

Température, 1er février 1878.

Thermomètre de C. Duhamel.	Fahrenheit.	Centigrade.
6 du matin.....	44	7
Midi.....	68	20
3 P. M.....	66	19
P. M.....	66	19

Voyageurs arrivés dans les principaux hôtels.

HÔTEL ST. CHARLES.— John Pastorius, New York; Thos Vail, Washington, D.C.; W A Knapp, do; L W Ferrell, Atlanta, Geo; J W Porter, Washington, D C; Col Lee, Miss, T S Duvall, Memphis; M H Smith Louisville, H E Steele et femme, St Joseph; Jas B Eads, St Louis; D F Perry, Ville; S R Perry do; E R Pratell, do; A T Rodway et femme, Cincinnati; Master Bertie Rodway, do; Miss S E Burton et enfant, do; Master Harry Burton, do; J F Wilson, W Vir; F H Tolar, Long J H Thomas et femme, Cincinnati; W M Nebbett Galveston; J Weska, do; J Waide, Houston; J S Lazarus, do; R S Williams, Terrebonne; H L Hall St Louis; Thos Rigby, Vicksburg; Chas E Morris et femme, Philadelphie; John C Walker, Galveston.

CITY HOTEL.—A J Denny, city; R Fisher, Charleston, S C; R Wed M. York; Will Stone, Mobile, K E; P S Brown, do; W E Farmington, Evansville; J W Pratt, parotes Mississippi; E R Henry Brookhaven, Miss; E F Horwig, City; M Flang, Philadelphie ; F S Gafin, Fulton, Texas ; E A Swinzw, city ; Wm M Price, do ; C H Olcott et femme, St Louis ; H P Clark, N York ; J H Ghallenger, Philadelphie ; Howard Mason, do ; H M Berdy, Greenville, S C ; Ed Williams et femme, Rockport, Texas ; James H Murray et femme, Cincinnati ; Mlle A L Mc Govern, do ; Jas E Lockard et femme, city ; E M Clark, St Francisville; W Ball, Natchez; Pierre Lemaux, N. M. Brown, W. A. Hall, John Bynum, John Moore, J. M. Moore.

Les nouvelles du système à la télégraphie.

Le bureau et les informations nous ayant manqué, nous n'avons pu donner de détails sur la mesure du système imprimé jeudi à la Cathédrale, en commémoration du 1er mars de Victor Emmanuel, mais nous avons cette omission.

L'orchestre comprenait 25 instrumentalistes sous la direction de professeur Jost ; ensuite, ensuite solliste de l'orphéon et l'opéra, qui était assisté par M. Jules Cantier, organiste, et M. Gottsche et amateurs de cette ville.

La "Lyre" de Marmelade a été chanté par tout le cœur avec un admirable ensemble. L'Oberture de Verdi, magnifique composition de ce grand maître, a été jouer interprètes Mlles El Marzio et Jeanne Delhonde, M. Métayé et le professeur Van Heulen. Le "Sanctus" de Weber a été chanté par le chœur, dirigé par M. Cantier. Mademoiselle Martin et MM. Métayé et Ballard ont chanté le "Fit Jesus" avec accompagnement de violon par M. Cantier ; puis Mme Courtade accompagnée par l'orphéon a chanté le "Stabat Dat" de Rossini, et la grande marche de Weber a clos la cérémonie religieuse.

Tous les morceaux ont été fort bien rendus et ont produit un très bel effet. Nous devons compliimenter le professeur Frajolet qui, en quelques jours, a combiné les divers morceaux entendus dans les différentes compositions ; l'harmonie et qui n'est sortie fort habilement de cette épreuve dans que de celle de chez Tortchesse, et M. Cartier, l'habile organiste, qui a fait répéter les chœurs et les a dirigés. Champagne des chanteurs et les chanteurs ont également droit à nos éloges.

Affaire Auerbach.

A l'ouverture de l'audience, hier matin, Me Castelnau a dit que le bruit courait qu'il commencerait un fait de diffamation qui avait été antérieur aux débats. C'est une diffamation et il demande une enquête. Il ne connaît aucun membre du jury.

L'avocat-général a dit qu'il avait reçu un papier contenant cette information, mais il n'est pas signé.

Le juge Whitaker a dit que Me Castelnau était trop bien connu comme avocat et comme un gentleman chez cette communauté pour avoir besoin qu'une enquête fût faite. Elle n'est pas nécessaire.

Mr Frank McGlin a reçu des menaces de mort. Anderson ne fit aucune représentation quand le gouverneur Wickliffe, un des électeurs de Tilden, fut obligé de quitter la salle. La complication dans notre pays tient par les clairs. Il étaient une République. Mr Guiyot était occupé ailleurs. C'était le seul conservateur. Les rejets de la paroisse Ouachita....

Ici, Mr Castelnau a objecté par la raison que si toutes les pièces étaient à être examinées, les avocats de la défense en seraient dû être prévenus.

Le 24 décembre, le général Anderson lui a mandé les rejets ; l'élection fut certifiée comme ayant été complète d'une manière loyale et impartiale. Relativement à la paroisse Ouachita, nous trouvons une lettre adressée au Secrétaire du Bureau électoral, contenant de Hiddy d'Elias Pinkston, Mr Zabharie appela sur en point l'attention du bureau. Les papiers avaient été en la possession du Bureau.

L'affaire de la paroisse d'Red Bluff, Rongs avait été fixée sans aucun avis préalable. Les témoins furent mêmes sans délai. Elias Pinkston décédé peut-eux. Nous témoignerons tout dessus dans les délégués du Nord qui étaient présents.

Le Bureau changea son règlement fréquemment. Nous avions des témoins à faire venir. Nous ne pouvions le faire dépenser devant les membres du bureau pour qu'ils changeaient leur manière de procéder. Les procédures des pièces antérieures ne pouvaient pas être connues. Nous expressons nos vues sur l'interprétation du bill devant le Bureau. Toutes les familles pour faire entendre ses intérêts nous furent refusées. Nous dûmes apporter nous-mêmes les bottes du sergent à Baton-Rouge. La somme de général Anderson fut telle qu'elle fit désigner les fins de la justice.

(Mr Castelnau a objecté à cette question proposée par l'honorable Mr Ogden.)

Parmi les règles adoptées par le bureau, il y en a une (la règle No 6) qui empêche de recevoir notre témoignage. Un autre fait est que le Bureau a reçu toutes sortes de protestations ; elles adressées à la Cour enregistrées dans les dix jours ; les protestations étaient des inspecteurs. J'étais présent à Grand Ecore et Natchitoches et vous trouvez ici et n'est tiré le petit gavon, les rencontrait probablement passé sur le corps. Louis Godin a été transporté chez son parents, rue St. Pierre No 81.

Vol.

La chaudière de dessert de la maison rue Dauphine 119, occupée par Octave Mavon, a été vole hier vers les 4 heures. Quelques machins ont été enlevés, mais la porte n'a pas été forcée. On ignore la cause du vol.

Nominations.

Le Sénat a confirmé aujourd'hui la nomination de M. A. J. Ryman, à la Cour Justice de Paix de la Nlle-Orléans.

LES ETATS UNIS A L'EXPOSITION—La répartition des emplacements aux expositions américaines à l'Exposition de Paris sera bientôt terminée. Un certain nombre des premiers inscrits ont refusé d'accepter l'espace restreint qui leur était alloué, et l'on a dû les remplacer par d'autres. Sur les 650 demandes inscrites primitivement, 450 ont été maintenues. Le *Supply*, transport de la marine de guerre qui est maintenant à Pichelaya et qui devait partir avec un premier chargement le 9 de mois prochain, ne quittera notre port que le 16.

Une circulaire a été envoyée par le commissaire général, M. McCormick, pour informer les exposants qui comptent faire transporter leurs produits gratuitement par les navires du gouvernement, qu'ils devront emporter les frais d'expédition, ce qui ne pour l'envoi de toute celle la marche qui leur sera indiquée par le commissaire général. Ils seront à faire parvenir leurs marchandises dans les bâtiments de l'Exposition avant le 15 avril ; et ils devront faire connaître immédiatement à M. McCormick le nombre de mètres à expédier.

Les exposants de cette catégorie sont encore informés que la Compagnie générale transatlantique s'est engagée à transporter tous les colis à destination de l'Exposition, de New York à Paris à raison de $12 par tonne ou les 40 pieds cubes.

(*Messager franco-américain.*)

BEAUX MEUBLES A BON MARCHÉ.—On trouve à la grande fabrique de Jos B Rubbard, rue Remparts et Perdido, d'excellents meubles de salon, de chambre à coucher et de salle à manger, à des prix d'une rare modicité. Allez les examiner.

— 166 —

Les antécédents de la maladie.—Parmi les symptômes de la maladie sont le langueur dans le système du sang, un affaiblissement par notre état du physique, indiquant que la vie manque de propriété nutritive, des yeux terne et hagards, la difficulté de la digestion, le flanqueur d'appétit et de somnolé, et une sensation extraordinaire de langueur. Tous ces symptômes sont parmi les indices d'une maladie prochaine qui peut être facilement le vitrioge et le ruiner s'il n'est pas arrêté d'avance. Perdre le temps, sans perdre de temps, et boire chez du prix grand agent de vitrioge, PRÉVIR DES " Hostetter's Stomach Bitters " préparation qui a rendu la santé et la vigueur à des milliers de personnes détestées et malades, préparation recommandée par les médecins pour être pure et sans tisse. Prélevez qui est immensément populaire dans ce pays et à l'étranger et qui a été, pendant des années, le principal remède en Amérique.

— B —

Sirop, allemand—Jamais les qualités curatives d'un remède n'ont été mises aussi bien à l'épreuve que celles du sirop Allemand de Boschee. Il y a trois ans, deux millions quatre cent mille petites bouteilles de ce remède ont été distribuées gratis pour les dispensaires et aux malades atteinte de consomption, de rhume, de croup, de la toux, de la grippe, de pneumonie et d'autres maux de gorge et des poumons, dans toutes les parties de l'Amérique. Il est aujourd'hui immensément populaire dans ce pays et à l'étranger et qui a été, pendant des années, le principal remède en Amérique.

Loterie du tableau de Julio représentant les généraux LEE ET JACKSON à la bataille de Chancellorsville, Rehaut au et Monument du No 20 rue de Campagne en procès de FONDS DE TOMBEAU ET DE SOUVENIR DE LA DIVISION DE LA LOUISIANE, ARMÉE DE LA VIRGINIE DU NORD. Le tirage aura lieu le 5 mars 1878. BILLETS EN VOLLE—Un pour n'en pas... Un... A. BEADY, Président du Comité du Tableau.

APOLLINARIS ! EAU MINERALE NATURELLE de la Vallée d'Ahr, Supérieure à toutes les autres eaux minérales connues. Recommandée par nos premiers médecins. 2000 CAISSES EN DÉBARQUEMENT ... MAISON LEA. C. BULLARD, DE ROTTERDAM, PREMIER DEPOT DIRECT DES SOURCES. —A vendre par— V. MARTINOLI, 60 rue Bienville. F. A. GOUPET & CONS, rue Dauphine et Bienville. E. J. RIVET, rue Rampart et Chartres. L. CAPLAIN, 36 et 38 rue Royale. 1fev—2f

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.—Bureau No 26 rue de Chartres. Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1878. Le 29 décembre dernier, à une assemblée annuelle des sociétaires, les membres dont les noms suivent ont été élus directeurs : A. J. Gonzales, Henry Abraham, Pierre Lemaux, J. Chaffraix, M. M. Brown, J. L. Bozeman, W. A. Hall, J. H. Bozeman, John Bynum, J. L. Bozeman, John Moore, J. T. Walker, J. M. Moore. Tous les directeurs, à l'unanimité, ont été réélus pour une année. Le conseil nouveau nommé a réélu le président et le vice-président. Le secrétaire, L. SIXON. 2fev—2f

BUREAU DU COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT Pour le Second District, rue St-Louis, No 29. Nouvelle-Orléans, 1er février 1878. Conformément à la section 37 de l'acte de 1877, il est ordonné par le présent que les intervalles que en bureau est ouvert de 9 à 4 heures de midi à trois heures de nuit, pour la notice des taxes et des dommages. P. L. BOUNY, Collecteur du 2e District. 1fev—6 et 15

A. DELPIT & Co., MANUFACTURE DE TABAC, Etablie en 1866, 13 et 15 RUE ST. LOUIS, TABAC A FUMER, A PRISER ET A CHIQUER. VIENNENT de recevoir de Paris par le navire ... 1fev—1m

Formation de société. Nlle-Orléans, 1er février 1878. La raison sociale de Rodrigue & Rabaut a été dissoute ... Les soussignés ont formé entre eux une société sous la raison de Rabaut & Rabaut, et ils continueront le commerce en gros de la fabrique de tabac et de cigares ... Les soussignés ont formé entre eux une société sous la raison de Rodrigue & Rabaut, et ils continueront le commerce en gros de la fabrique de tabac et de cigares ... JAMES J. REIDY, CHARLES REDDUN. 1er fev—1f

A vendre pour cause de changement d'affaires. LE CAFE ET RESTAURANT ... 1fev—1f

En débarquement de la barque PRIMO, de Marseille. 20 barriques VIN de Bourgogne, 20 paniers HUILE Fragolat, 6 caisses VERMOUTH Noilly Prat & Co. A vendre par A. ROGERBEAU & CO., 16 et 18 rue du Louis. 31 janv—1f

Malakoff Bitters, PATENTE EN 1866. Premières Primes remportées aux Expositions de la Louisiane, en 1868, 1870 et 1871. ALPH. WALZ, Seul Propriétaire et Fabricant. 26 ... RUE CONTI ... 6m

On Cordial agréable et très savoureux sur le estomac et les nerfs, que l'on doit vraiment considérer comme un bienfait pour les personnes qui souffrent de maux de tête, de vertiges, de nausées, etc., lorsque ce cordial agréable est pris ... Ont constamment dans leurs magasins et en Dépôts : VINS DE SEIGNOURET, CHATEAU DILLON, COTES DE FRONSAC, SAINT-EMILIANO, CHATEAU LA PITE, CHATEAU YQUEM, BOMMES, &c. EAUX-DE-VIE en bouteilles, en bouteilles, en tonneaux de... Les LIQUEURS et FANTAISIE sont égales des MARIE BRIZARD & ROGER, moins les ... CHAMPAGNES SUPÉRIEURS de G. H. MUMM & CO. TRAPE DE CHAMPAGNE. Du vin trouvé des Bonnes. Les vins mousseux et mousseux ... de APOLLINARIS. HUNYADI JANOS, recommandée par tous les médecins, tous ... Huile d'Olive, Huile Vierge, Sardines, avec et sans sauce, Vermouth italien et français, Moutarde française, Vinaigre, Fromage au lait de la Ste Hélène : ARROOTS, PELBEN, PECORE. 1er janv—1m

BENEDICTINE, DE L'ABBAYE DE FECAMP. Quelle bienfaits de haute estimation d'Europe ... OSCAR BERCIER, entrepôt de la maison Bertier & Delmont. 1er janv—1m

PHARMACIE DUCONGE, 80 RUE DE CHARTRES, NOUVELLE ORLEANS. A. CARROUCHE, SUCCESSEUR. Le pensionnat de la ville et de la campagne trouvent à cette maison ... 1er sept—1 an.

GRAND BAL PARE —DONNE PAR LA— Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, A Odeon, le Samedi 26 Février 1878. Pour le Comité de l'intérieur ... Le Secrétaire, L. SIXON. 26janv—2f

SCHMIDT & ZIEGLER Nos 49, 51, 53, 55 rue Peters, entre Peydras & Gravier. Ouvrir aussi sur notre pièce pour OTARD, DUPUY & CO., GRINGOURT FRERES, JULES ROBIN & CO., MARIE BRIZARD & ROGER, G. H. MUMM & CO. On constamment dans leurs magasins et en Dépôts : VINS DE SEIGNOURET, CHATEAU DILLON, COTES DE FRONSAC, SAINT-EMILIANO, CHATEAU LA PITE, CHATEAU YQUEM, BOMMES, &c. EAUX-DE-VIE en bouteilles, en bouteilles, en tonneaux de... Les LIQUEURS et FANTAISIE sont égales des MARIE BRIZARD & ROGER, moins ... CHAMPAGNES SUPÉRIEURS de G. H. MUMM & CO. TRAPE DE CHAMPAGNE. Du vin trouvé des Bonnes. Les vins mousseux et mousseux ... APOLLINARIS. HUNYADI JANOS, recommandée par tous les médecins, tous ... Huile d'Olive, Huile Vierge, Sardines, avec et sans sauce, Vermouth italien et français, Moutarde française, Vinaigre, Fromage au lait de la Ste Hélène : ARROOTS, PELBEN, PECORE. 1janv—1m

BENEDICTINE, DE L'ABBAYE DE FECAMP. Quelle bienfaits de haute estimation d'Europe ... OSCAR BERCIER, entrepôt de la maison Bertier & Delmont. 1janv—1m

PHARMACIE DUCONGE, 80 RUE DE CHARTRES, NOUVELLE ORLEANS. A. CARROUCHE, SUCCESSEUR. Le pensionnat de la ville et de la campagne trouvent à cette maison ... 1janv—1 an.

BUREAU DE PRETS. OTTO SCHWANER, 17 RUE BARONNE 17. ENTRE CANAL ET COMMUNE, Près de la SALLE GRUNEWALD. MOULINS A FARINE de la Nouvelle-Orléans. Webster & Dillingham, Aux Nos 82 et 84 de la rue Peters, 22 et 24 de la rue du Commerce. Fabriquent des premières qualités de FARINE par le nouveau procédé, spécialement pour le Commerce de la Ville et l'Exportation. On trouve chez eux, constamment, la FARINE GRAHAM qui fait tant les jeunes ... 1janv—1m

CHAUSSEZ-VOUS —A— L'ETOILE ROUGE, COIN DOUANE ET BOURBON. 1janv—1m

PEOPLE'S LOAN OFFICE, (Bureau de Prêts sur gages) Coin des rues Royale et Conti. AGENT A PRETER SUR DES ARTICLES DE TOUTES DESCRIPTIONS. Aux taux les plus réduits en ville. Aussi, toutes sortes d'objets non-réclamés à vendre A TRES BAS PRIX. 1janv—3m

F. Gonthier, MARCHAND — TAILLEUR —DE— Importateur de Draps français, Draperies, etc. VIENT de recevoir ses goûts de No 26 de la rue St. Charles, au No 126 de la rue Royale, entre Conventiers et St. Charles, où il se fera un véritable plaisir de servir ses anciens et ses nouveaux clients ... 1janv—1m

Sportsmen. Sportsmen. REVOL, ARMURIER